

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION 2023_28

Nombre de membres 10
En exercice : 10
Présents : 6

Excusé : 0
Absents : 1
Pouvoir : 4

Date de la convocation : 03 aout 2023
Date d'affichage : 03 aout 2023

ATTRIBUTION D'UNE PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE POUR L'ANNIVERSAIRE DES 20 ANS DE LA MEDIATHEQUE DU GIROU

L'an deux mille vingt-trois et le jeudi vingt-quatre aout à vingt heures trente, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude REILHES, Maire.

Présents : M. Claude REILHES, M. Didier MIRATON, Mme Stéphanie GRENARD, Mme Ninoslava BOZOVIC, Mme Maryse TEQUI, M. Christophe BOYER

Absent : M. WEISSE Damien

Pouvoir : M. Stéphane ROUX donne pouvoir à Mme TEQUI
Mme Sandrine NARDI donne pouvoir à M. BOYER
M. Sébastien LANGE donne pouvoir à M. REILHES Claude

Secrétaire de séance : TEQUI Maryse

o O o

Le programme estimatif pour la fête des 20 ans de la médiathèque du GIROU le 14 octobre 2023 est estimé à environ 2000 euros.

15h à 18h Spectacle et animation enfants avec Lisa BOULOU et Thomas BODINIER
18h à 19h Résonance : spectacle musique et acrobatie
19h à 20h30 Apéritif dinatoire et gâteau d'anniversaire
20h30 Le concert de Julie : spectacle burlesque et musical

En fonction de l'aide que les communes vont apporter et la participation de l'association, elle adaptera sa programmation

Cette fête est l'occasion de réunir et de remercier l'ensemble des acteurs qui ont œuvré pour la création et la pérennité de ce lieu social et culturel au service de tous pendant ces 20 dernières années.

Il est demandé à chaque commune une participation exceptionnelle.

M. Le Maire propose en attendant le budget prévisionnel, d'accorder une participation maximale de 400€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'ACCORDER une participation de 400€ maximum
- AUTORISE M. Le Maire à verser cette participation

Fait et délibéré à Maurens-Scopont, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme.

Secrétaire de séance

Le Maire,
Claude REILHES

